

Image not found or type unknown



Extincteur obligatoire dans locaux eurl ?

Par **Jim951**, le **21/01/2010 à 20:09**

Bonjour,rnrnMa SARL n'a pas de salarié pour l'instant, mais j'ai des bureaux (95m² dont une partie va être sous-louée) dans lesquels des prestataires ou partenaires viennent travailler.rnrnSuis-je soumis aux mêmes obligations concernant la présence d'un extincteur et d'un panneau d'affichage ? Et quelles sont précisément ces obligations ?rnrnMerci d'avance.